

A quoi sert la préposition verbale « de » ?

La préposition verbale « de » introduit un mot (ou groupe de mot) afin de compléter un verbe.

La préposition verbale « de » est toujours placée après le verbe qu'elle complète.

Exemple :

- Vanessa refuse **de** faire son devoir.

La préposition verbale « de » est placée après le verbe « refuser ».

Elle introduit le groupe de mots « faire son devoir » et complète ainsi le verbe « refuser ».

Quels sont les verbes complétés par la préposition verbale « de » ?

La préposition verbale « de » complète les verbes suivants :

Accepter, refuser, attendre, brûler, cesser, se charger, choisir, convenir, craindre, décider, se dépêcher, désespérer, douter, essayer, s'étonner, s'excuser, se souvenir, finir, se réjouir, se repentir, risquer, se plaindre, menacer, ...

Exemples :

- Elle doute **de** ma loyauté envers elle.

La préposition verbale « de » introduit le groupe de mots « ma loyauté envers elle » et complète ainsi le verbe « douter ».

- Nous brûlons **d'**impatience de vous revoir.

Le verbe « brûlons » est complété par la préposition « d' » (Attention : « de » devient « d' » devant une voyelle).